



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

loups

Question écrite n° 59029

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin de connaître le nombre de loups recensés en France au 1er janvier 2014.

Texte de la réponse

Comme toute population de loups, celle évoluant sur le territoire français est composée à la fois de groupe d'animaux sédentarisés, dont certains sont constitués en meute et d'animaux en cours de colonisation de nouveaux territoires. La population totale est estimée via une méthode dite de « capture marquage recapture » (CMR). Cette modélisation, par le biais des signatures génétiques individuelles (excréments, poils, sang, urine, tissus) détectées sur l'ensemble de l'aire de répartition, permet l'estimation du nombre total d'individus présents. Cette estimation était d'environ 280 spécimens à l'issue de l'hiver 2014-2015. Mais l'un des indicateurs les plus pertinents en termes de suivi concerne le nombre de zones de présence dite permanente (ZPP), à savoir les zones hébergeant un ou plusieurs individus sédentarisés, et dont la présence a été techniquement détectée et avérée pendant au moins deux hivers consécutifs. 42 ZPP étaient dénombrées à l'issue du suivi hivernal 2014-2015.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59029

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5735

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9647